



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 JUILLET 2013**

**DELIBERATION RELATIVE AU DOSSIER D'EXPERTISE POUR LE PROJET DE
CREATION D'UNE MAISON DE LA RECHERCHE**

Le 12 juillet 2013, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- ☛ **valide à l'unanimité le dossier d'expertise déposé dans le cadre du projet de création d'une Maison de la Recherche. (1fichier joint)**

Ce projet vise à offrir à l'établissement un outil fédérateur au service de la politique de recherche de l'établissement. La Maison de la Recherche accueillera la Direction de la Recherche, l'Ecole Doctorale, les équipes de recherche. Elle comportera un espace d'accueil pour les doctorants et les post-doctorants. Elle représentera 950 m² SHON pour 611 m² de surface utile : 266 m² pour l'administration, 215 m² pour les bureaux des équipes et la salle des doctorants et 130 m² d'espaces partagés (Ecole doctorale et espace de vie, salle de séminaire et thèse). Le budget d'investissement est fixé à 1,3 million d'euros Toutes Taxes Comprises Toutes Dépenses Comprises, auquel il convient d'ajouter 370 000 € annuels de Gros Œuvre et Renouvellement TTC prévus pendant une durée de 25 ans. La durée de l'opération est estimée à 14 mois pour la sélection de la maîtrise d'œuvre, les études et le choix des entreprises auxquels il convient d'ajouter 10 mois de travaux.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 12 juillet 2013

Nombre de membres présents	16
Nombre de membres représentés	6
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	22
Nombre de votes pour	22
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – Agence Comptable – DAF – Direction de la Recherche